

BULLETIN D’INSCRIPTION

**SORTIE** : PROLONGATION EN DROME PROVENCALE

**Dates** : du 8 avril au 19 avril 2024

**Organisateurs** : Gilbert MASSON

**Participants** :

Mr…………………………………………………………… .................... Prénom .........................................................

Mme………………………………………………………… .................... Prénom .........................................................

Demeurant .......................................................................................................................................................

Code Postal .................................................................. Ville ......................................................................

Portable ...................................................................... Email ......................................................................

Véhicule longueur .......................Hauteur ................................ Immatriculation ...........................................

N° adhérent au Cercle : .........................................

**CARTE CAMPING CAR PARK INDIQUER SON NUMERO** ............................................

L’inscription à la sortie autorise Le Cercle à utiliser les images sur lesquelles vous pouvez figurez

Prix Global par personne **420 euros** X…………..Nombre de personnes = Total……………………

Paiement : Par chèque à l’ordre du **Cercle Le Voyageur** à adresser accompagné de ce bulletin à :

Gilbert MASSON 600 chemin des Meyas 26400 SOYANS

Portable : 06 09 32 19 53- OU 07 57 58 71 34- Mail : masson.gilbert26@gmail.com

Nombre d’équipages participants limité à **40 équipages** (2 groupes)

Inscription à compter : 15 janvier 2024 (date de la poste faisant foi)

Clôture des inscriptions le : 30 février 2024

Les remorques ne sont pas autorisées

Sont incluses dans le prix les prestations publiées dans la revue n° …110…….du mois de janvier 2024

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme ainsi que les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie.

**Le** ……………………………………………………………..**Signature de l’adhérent**

Les conditions générales et particulières de vente des voyages et des séjours sont publiées chaque année au moins une fois dans la revue de l’association. En cas de désistement, et quelle qu’en soit la cause ou le délai une retenue de 10 euros par personne sera appliquée (frais de dossier non remboursables).  
En cas d’annulation de la sortie par Le Cercle les sommes versées seront remboursées en totalité.

Cercle LeVoyageur - ZI de la Chevallerie - 49770 La Membrolle sur Longuenée, France  
Association d'utilisateurs de camping-cars régie par la loi du 1° juillet 1901 - déclarée à la Préfecture du Maine et Loire le 12 décembre 1995 n° W491002958 Association bénéficiant de l'agrément tourisme de la FFCC n° IM075100143  
Siret : 825 266 789 00011 APE : 9499Z